

## **SEANCE du 21 juin 2019**

*Convocation du 27 juin 2019*

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-et-un juin à 19 heures 00, le Conseil Municipal de La Forestière, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Patrick PIERRAT, Maire,

Etaient présents : Jean-Pierre RUELLE, Laure FRANCOIS, Jacqueline MICHEL, Georges QUINAULT.

Absent : Didier FRANCOIS

Absents excusés : Gérard FOURNEAU, Sophie BOURGOIN,

Pouvoirs : Gérard FOURNEAU a donné pouvoir à Patrick PIERRAT

Sophie BOURGOIN a donné pouvoir à Jean-Pierre RUELLE

Laure FRANCOIS a été élue secrétaire.

-----

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE l'adhésion au service santé prévention du Centre de Gestion de la Marne et autorise le Maire à signer la nouvelle convention qui prendra effet au 1<sup>er</sup> juillet 2019.

DECIDE l'adhésion de la CCSSOM au syndicat du Petit Morin.

AUTORISE l'encaissement de l'indemnité de sinistre versée par la CMMA (dégât sur toiture église)

### Questions diverses :

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 45.

Fait à La Forestière, le 24 juin 2018

Le Maire, M. Patrick PIERRAT

### Diffusion :

*Affichage (Panneau de la mairie)*

*Site Internet : <https://laforestiere.fr>*

